

DECISION N° 864/24 / MINESEC DU 12 SEPT 2024
portant nomination de responsables à titre intérimaire dans les
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE :

Article 1^{er}. - Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés par intérim aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FARO-ET-DEO

CES DE GASSANGUEL

Directeur par intérim : Monsieur **BIRWE Bonaventure**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **773 462-M**, précédemment Surveillant Général au CES de KONTCHA, en remplacement de Monsieur OUMARAYNI YERO, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM-ET-INOUBOU

CETIC DE ROUM

Directeur par intérim : Monsieur **KOUNG Raymond**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **788 127-M**, précédemment Chef des Travaux au LYCEE TECHNIQUE DE BAFIA, en remplacement de Monsieur ESSAPO Yves, décédé.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-KELLE

LYCEE TECHNIQUE DE MINSE

Proviseur par intérim : Monsieur MBUSNDJOCK Jacques Yves, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 587 897-S, précédemment en service à La Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Nyong-et-Kelle, en remplacement de Monsieur BIKOND Etienne.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-SO'O

CES DE MBANGA DZENG

Directeur par intérim : Monsieur TSAFACK TSOBGNY SERGE, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 592 318-L, précédemment Surveillant Général au CES DE MBANGA DZENG, en remplacement de Monsieur ABOUBAKAR née ZAINABOU TOURENO MBOUHOU.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-DANAY

CETIC DE WALYA

Directeur par intérim : Monsieur BERWORO Dieudonné, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 654 975-Y, précédemment Censeur au LYCEE TECHNIQUE DE LAGDO, poste crée.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MOUNGO

CES BILINGUE DE NDOUNGUE

Directeur par intérim : Madame POUAMOUN Mariatou Laure, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 567 706-M, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE BEPANDA, en remplacement de Madame KAMSEU NEE NJISALIFU Linda Ladi.

CES DE MANENGOUBA II

Directeur par intérim : Monsieur EWOUDOGO Lazare, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 653 472-J, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE NKONGSAMBA, en remplacement de Madame KOULOU ABEME NEE KANA Nadia Fidelie, appelée à d'autres fonctions.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NKAM

CES DE DIWOM PK 34

Directeur par intérim : Monsieur TEGHA Kennedy BUA, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule 616 970-I, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, en remplacement de Monsieur HOBGA DAVID Paul Edouard, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-REY

LYCEE DE LABOUN

Proviseur par intérim : Monsieur ADAMA MOUSSA, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 733 872-G, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE NYAMBAKA, poste crée.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NGO-KETUNJIA

LYCEE BILINGUE DE MBEUNKONG

Proviseur par intérim : Monsieur TATAH AUGUSTINE, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 552 345-E, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE NDOP, en remplacement de Madame SHALO NEE NYEH JATO, mutée.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUPE-MANENGOUBA

CES DE BUBA III

Directeur par intérim : Monsieur ENONGENE Henry HENE, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 605 689-P, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements du Koupe-Manengouba, poste crée.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEME

CES DE MBALANGI

Directeur par intérim : Monsieur **ACHIRE Thomas ETCHU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **601 690-C**, précédemment Censeur à CCAS KUMBA, en remplacement de Monsieur **AYUK Joseph BETAGABE**, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 12 SEPT 2024

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



LENA LOVA USONGA, Ph.D